Listen to this article

L’ENSEIGNEMENT de la loi fut un symbole et un témoignage dont le but divin fut de susciter un grand Sacrificateur qui deviendrait également un Roi.

Ce Roi-sacrificateur et ce Sacrificateur-roi devait effacer les péchés de l’humanité et être revêtu de la puissance du pouvoir gouvernemental et de l’autorité du Médiateur pour ramener l’homme à Dieu, Israël, le peuple typique, fut surpris de voir qu’au lieu de revêtir les fonctions de souverain Sacrificateur et de Roi simultanément, Christ mourut simplement. — Luc 24 : 20, 21.

Puis vint le temps où le saint Esprit révéla à l’Eglise ce qui était resté jusque-là un mystère, car lorsque Dieu parla du Messie par les prophètes en le désignant comme un Roi sur son trône, il déclara que ce qui serait un mystère pour le peuple ne serait pas compris facilement. Dieu maintint ses plans cachés à dessein jusqu’au temps fixé pour leur révélation. Le secret était *Christ en vous l’espérance de la gloire.* — Col. I : 26, 27.

En d’autres termes, notre Seigneur Jésus est premièrement l’Oint de l’Eternel qui, selon le témoignage des Ecritures est souverainement élevé; mais il ne résuma pas en lui la totalité des dispositions de Dieu relativement à l’Oint de l’Eternel. Notre Père céleste ne voulut pas que Jésus fût seul; il devait être la Tête et l’Eglise le Corps (Eph. 1: 22, 23; 5 29-32; Col. 1: 24). C’est en cela que consistait le mystère. Le grand Messie devait bénir le monde en sa qualité de Prophète, de Sacrificateur, de Roi, dont tous les prédécesseurs ne furent que des types ou des figures. Dieu désigna Jésus comme la Tête et choisit quelques saints pour former le Corps. Les bénédictions promises à Abraham ne pourront pas être répandues sur le monde entier avant que le corps de Christ soit complet. — Gal 3 :16, 29.

Les conditions imposées à ceux qui veulent faire partie du Corps de Christ, à ceux qui veulent être des membres de ce Roi et Sacrificateur oint, sont de suivre les traces de leur Seigneur. Si nous désirons participer à ce privilège, nous devons présenter nos corps en sacrifice vivant comme il présenta le sien. D’autre part, il doit être notre Avocat, afin que

nous puissions achever ce qui manque aux souffrances de Christ. L’apôtre nous dit ainsi, que nous avons été appelés à souffrir avec Christ pour que nous puissions régner avec lui. —Lorsque cette oeuvre sera achevée, le rétablissement de l’humanité pourra avoir lieu. Les bénédictions destinées à l’humanité ne pourront être manifestées que lorsque le grand Sacrificateur-roi sera au complet et sera entré en fonctions. Alors en qualité de Médiateur de la nouvelle alliance il répandra les bénédictions promises sur le monde entier. Toutes les Ecritures paraissent renfermer cette pensée, et celle-là seulement. Après que, selon sa promesse, Dieu eut envoyé un Rédempteur, après que ce Rédempteur fut venu et eut été mis à mort*, « lui juste pour les injustes* ‘, l’œuvre du rétablissement (Act. 3 : 19-21) aurait dû commencer immédiatement; puisqu’il n’en fut pas ainsi, les explications que nous venons d’exposer sont bien les seules exactes. Pendant tout l’âge de l’Evangile l’œuvre de l’élection de l’Eglise s’est poursuivie. Les temps du rétablissement de toutes choses suivront immédiatement après que le Seigneur, à sa seconde venue, aura admis les membres de son corps auprès de lui, dans sa gloire.

Les Ecritures nous disent que notre Seigneur Jésus fut saint, innocent, sans tache et séparé des pêcheurs. En ce qui le concerne, il n’eut donc pas besoin d’offrande pour le péché; les Ecritures disent cependant qu’il eut besoin d’offrir (un sacrifice), d’abord pour lui-même et ensuite pour le peuple (Héb. 7:26, 27). Nous voyons clairement par ceci que l’Eglise fait partie de lui-même, qu’elle diffère ainsi du monde en général.

L’œuvre tout entière de l’Eglise, au temps présent, est un sacrifice de la vie humaine. Quand Jésus sera le Roi de gloire, nous serons des vice-rois; quand il sera le grand souverain Sacrificateur, nous serons des sacrificateurs de second ordre. Nous trouvons ce parallélisme dans toutes les Ecritures. Si nous ne comprenions plus ces questions, nous serions pratiquement dans la même obscurité qu’avant d’avoir reçu la vérité. Le mystère consiste dans le fait que nous participons actuellement aux souffrances de Christ comme nous participerons à sa gloire future. Quiconque n’a pas encore trouvé cette clé n’a pas vu le plan de Dieu dans toute sa simplicité et sa beauté.

Dieu ordonna que les rois d’Israël fussent oints, que le souverain sacrificateur d’Israël fût oint d’une manière spéciale. Rappelons-nous qu’il y a un Roi et un Sacrificateur, c’est à dire Christ, le grand Prophète, le souverain Sacrificateur et le grand Roi, dont les précurseurs, sous l’ancienne alliance, ne furent que des figures; il apportera à la famille humaine dans son ensemble les bénédictions promises. Nous remarquons qu’il existait un ordre de prêtres

inférieurs dans le sacerdoce symbolique et l’apôtre nous montre qu’il y a un ordre de prêtres inférieurs dans le sacerdoce réel associé avec Jésus dans son oeuvre.

Le mot Oint est la traduction du mot hébreu *Messiah* et l’équivalent du mot grec *Christos*, ou Christ. Ainsi donc, nos pensées se reportent sur Christ en le considérant comme l’Oint de Dieu, qui doit accomplir la grande oeuvre à laquelle l’a appelé notre Père céleste. Jetons un coup d’œil en arrière et reportons-nous au moment où il reçut l’onction. Il n’était plus à ce moment-là auprès du trône céleste, ce ne fut pas non plus lorsqu’il devint homme. Il n’était pas encore l’Oint de l’Eternel, bien qu’il fût en parfaite harmonie avec le saint Esprit de Dieu.

Mais notre Seigneur subit une expérience spéciale lorsqu’il atteignit trente ans. C’est à ce moment qu’il se consacra lui-même à l’accomplissement de la volonté et de l’œuvre de son Père. C’est à ce moment-là qu’il reçut

28 Avril 1914

une onction spéciale. Il devînt, de ce fait, le Roi et le souverain Sacrificateur de Dieu par l’onction: ce ne fut, dans un certain sens, que le début de sa carrière, car il n’était pas encore prêt à prendre en mains son grand pouvoir et à régner. Il devait néanmoins faire preuve de fidélité dans l’accomplissement de son alliance, pour devenir, au temps fixé et dans toute l’acception du terme, l’Oint suprême de Dieu qui doit régner sur la terre pendant mille ans et doit obtenir, par la suite, d’autres grands honneurs et privilèges. Nous voyons tout ceci clairement décrit dans ce qui a trait à notre Rédempteur.

Le MYSTERE DE CHRIST

A qui l’apôtre fait-il allusion dans 1 Jean 2: 27 par le mot vous? Comme nous l’avons vu précédemment, notre Père céleste voulut que son Oint fût constitué par d’autres personnes outre notre Seigneur Jésus. Selon ses desseins, notre Seigneur Jésus doit être la Tête d’une assemblée qui a reçu l’onction et doit être son corps. Ceci est figuré par les sacrificateurs typiques d’ordre inférieur qui reçoivent une certaine onction, Ils sont une image du véritable sacerdoce à venir: *Vous êtes… un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple acquis, afin que vous annonciez les vertus de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière*. — 1 Pier. 2 : 9.

Lorsque nous avançons dans notre étude, nous nous rendons compte que c’est là le mystère mentionné dans les Ecritures, consistant dans le fait que le grand Messie, depuis si longtemps promis sera formé de plusieurs individus qui, à l’exception de la Tête, seront choisis parmi les enfants de la colère, parmi les humains déchus. Ces individus devront être justifiés par les mérites de leur Tête, par les mérites de son sacrifice humain.

Tous ceux qui se joignent à Christ sont considérés comme des membres de ce Corps unique, qui est l’Eglise du Dieu vivant l’Ecclésia des premiers-nés dont les noms sont inscrits dans les cieux » (1 Tim. 3 : 15; Héb. 12 : 23). Si nous jetons un regard en arrière, lors de l’institution de l’Eglise, nous constatons qu’elle ne put pas être établie avant le moment où Christ se présenta lui-même en sacrifice, afin que les mérites de ce sacrifice aient pu être appliqués à tous ceux qui deviendraient membres de son Corps, à tous ceux qui, à son exemple, accompliraient leur consécration à la mort et suivraient ainsi ses traces.

A ce moment-là, quelques personnes appartenant à cette classe étaient dans l’attente. C’étaient les disciples de Jésus, ceux qui écoutaient sa voix: ils eurent foi en son témoignage, persuadés que s’ils prenaient leur croix et le suivaient, ils participeraient à sa gloire. Confiants dans ces promesses, ils devinrent ses disciples. Mais ils ne purent recevoir l’onction avant que Jésus eût satisfait aux exigences de leurs péchés. C’est pourquoi notre Seigneur leur ordonna d’attendre à Jérusalem jusqu’à ce que cette bénédiction leur eût été donnée. Les Ecritures nous enseignent que cette onction descendit sur eux à la Pentecôte. Elle vint du Père par Christ après son ascension. En effet, St. Paul nous dit que toutes les bénédictions viennent du Père qui est la source de toutes les bénédictions et toutes viennent par le Fils qui est le canal dispensateur. — I Cor. 8 : 6.

En quoi consiste exactement cette onction? Il nous est difficile de le comprendre ou de l’expliquer. Nous ne pouvons l’expliquer à d’autres que dans la mesure où nous le comprenons nous-mêmes. Le Seigneur a fait son possible pour nous rendre la chose très claire en se servant de différents termes et de différentes images. Il l’appelle engendrement en voulant dire par là qu’une nouvelle vie a commencé. La nature spirituelle commence en nous au moment où cet engendrement s’accomplit. Tous ceux qui le reçoivent ne peuvent le conserver s’il ne se développe et si l’Esprit du Seigneur ne se perfectionne en eux.

Les différents caractères du Saint Esprit

Les Ecritures nous parlent du st Esprit à différents points de vue, selon toute apparence pour nous permettre de nous en faire une claire conception, sachant qu’un tel sujet est difficile à comprendre. Il est appelé l’esprit de vérité. Nul ne peut avoir le st Esprit et rester dans l’ignorance relativement aux choses de Dieu. Toute croissance dans le domaine spirituel sera proportionnée à l’augmentation des connaissances. Si l’accroissement en connaissance ne progresse pas, la croissance de l’Esprit ne se développe pas non plus. C’est pourquoi cet esprit est appelé l’esprit de vérité.

Il est appelé aussi l’esprit de sagesse (ou de sobre bon sens), car nos jugements sont tous imparfaits, humains et, par suite, opposés dans une certaine mesure à l’Esprit du Seigneur. L’influence qui nous transforme, qui nous fait considérer toute question à un nouveau point de vue est l’influence du St. Esprit, elle nous permet de voir toutes choses selon l’Esprit de Dieu; c’est la raison pour laquelle on l’appelle l’esprit ou disposition d’esprit) de sagesse.

On l’appelle l’esprit d’amour, nous ne recevons cet esprit que dans la mesure où nous cultivons cette qualité divine. Quiconque ne possède pas l’esprit d’amour, ne peut avoir le St. Esprit. L’amour est nécessaire avant que nous puissions recevoir cet esprit. Dieu est amour et tous ceux qui veulent lui appartenir doivent posséder cette disposition d’esprit, ils doivent être en communion avec lui dans une harmonie parfaite.

On le désigne aussi sous le nom d’esprit d’obéissance, parce que tous ceux qui possèdent cet esprit ont le désir d’accomplir la volonté de Dieu. C’est une onction, par le fait que ce sont les qualifications requises par Dieu pour qu’il nous reconnaisse comme ses enfants, comme les héritiers de ses promesses et comme ceux qui peuvent se considérer ses ambassadeurs. Il ne reconnaît que ceux qui ont été désignés de cette manière par le St. Esprit. Ce sont eux qui sont destinés à devenir rois et sacrificateurs.

Ces différentes définitions et descriptions de la puissance et de l’influence de l’Esprit nous permettent de mieux comprendre ce sujet. Sous le terme saint Esprit, on désigne sans restriction toute influence, toute puissance, toute disposition saintes, provenant de Dieu. Le sens de cette phrase se rapporte aussi à l’esprit de vérité et à l’esprit de justice, car tout ce qui est vrai et juste est conforme aux dispositions et aux ordres divins. C’est le St. Esprit, la sainte influence, la sainte puissance qui exerce son action de toutes les manières que Dieu

juge à propos d’utiliser. Cette influence peut s’exercer par la parole de vérité donnée sous forme de pages imprimées, ou bien par l’influence de l’exemple et de la vie de quelques-uns des enfants de Dieu. Mais quelle que soit la manière dont cet esprit se manifeste, c’est toujours pour le bien qu’il agit.

Dons de l’esprit d’une part et fruits de l’esprit d’autre part

Comme le sujet était difficile à comprendre, le Seigneur accorda tout d’abord à l’Eglise primitive des signes spéciaux qui furent appelés dons. Les uns reçurent le don des langues, d’autres le don de faire des miracles et d’autres encore le don de guérir. Il y eut encore d’autres dons accordés par le Seigneur, tels que la vocation d’apôtre, etc. Tous ces différents dons furent simplement des manifestations du saint Esprit à cette époque. Les dons ne constituaient pas le St. Esprit, ils n’en étaient que des manifestations. Lorsque ces dons eurent accompli leur oeuvre au sein de l’Eglise primitive, ils disparurent. Cela ne signifie pas que le saint Esprit perdit sa puissance d’engendrement parmi les enfants de Dieu; mais il était nécessaire qu’au début, il se produisît certaines

29 Avril 1914

manifestations de la puissance de Dieu pour nous permettre de mieux comprendre la réalité des faits. Avant la Pentecôte, Jésus communiqua son esprit à ses disciples et leur permit d’accomplir des miracles. Luc 10: 17-20.

Chacun des enfants du Seigneur reçoit l’esprit dans une certaine mesure, il doit en profiter, il doit en faire usage. Nous pouvons voir qu’après la disparition des dons du saint Esprit, les fruits de l’Esprit subsistèrent, se manifestèrent et se développèrent. *Le fruit de l’Esprit c’est l’amour, la joie, la paix, la patience, la bonté, la bénignité, la fidélité, la douceur, la tempérance* Gal 5 : 22, 23; toute personne qui a reçu le saint Esprit commencera a produire ce fruit de l’Esprit. Si chez une personne il ne se produit aucune manifestation de ce fruit il a tout lieu de douter de son engendrement de l’Esprit.

Si une personne possède déjà certaines de ces qualités, car il y a en effet des personnes qui sont aimables et douces par nature, ne pensons pas que sa douceur et son amabilité soient la preuve qu’elle a reçu le saint Esprit. Une personne peut posséder ces qualités par nature; si elle acquiert une certaine connaissance de la vérité, au lieu de s’enorgueillir et de relever la tête, elle deviendra d’autant plus aimable et douce. Si nous voyons une personne animée

de dispositions vaniteuses, orgueilleuses, dépourvues d’amour et de douceur, nous avons lieu de supposer qu’elle n’a pas reçu le St. Esprit, ou qu’il ne s’est pas développé dans une bonne direction dans son cœur.

Le Seigneur ne nous permet pas de juger autrui dans ce domaine-là; par contre, il veut que nous nous jugions nous-mêmes. Toute personne qui a reçu le St. Esprit doit le développer. Ceux qui ont été engendrés du St. Esprit avaient acquis auparavant la véritable disposition d’esprit leur permettant de le recevoir; et le Seigneur avait jugé bon de commencer alors ce travail qu’il nous est si difficile de comprendre. L’Esprit de Dieu nous apporte le calme, la paix et la joie qui naissent du sentiment de notre soumission à Dieu. Cette paix et cette joie doivent s’accroître de plus en plus à mesure que nous sommes remplis du St. Esprit.

Ce qui entrave le développement complet de l’esprit

La Bible nous dit que Jésus reçut l’Esprit sans mesure. Mais nous-mêmes, dans notre état imparfait, nous ne pouvons pas recevoir l’Esprit dans la même proportion. Si nos cœurs sont entièrement débarrassés de leur contenu, alors ils peuvent acquérir une plus grande plénitude de l’Esprit. Si, d’autre part, des erreurs de doctrine se sont glissées dans notre cœur et dans notre esprit, elles ne nous permettront pas de recevoir une pleine mesure du saint Esprit. La nouvelle créature se dépouille graduellement de son esprit terrestre, elle rejette les erreurs de doctrine qui ont été des entraves à son développement spirituel. Au fur et à mesure que nous nous débarrassons de ces entraves, nous devenons participants du saint Esprit dans une plus large mesure.

Le saint Esprit que nous avons reçu du Seigneur est, pour nous, la preuve que nous lui appartenons. Aussi longtemps que cet Esprit demeure en nous, il est un témoignage et une garantie que nous appartenons toujours au Seigneur. Le petit troupeau et la grande multitude reçoivent tous deux l’onction du Seigneur, l’engendrement du saint Esprit. L’apôtre dit que nous avons été appelés à une seule espérance par notre vocation (Eph. 4 : 4). Tous, nous avons reçu l’onction du St. Esprit, sinon nous ne pourrions pas du tout appartenir au Corps de Christ. Maintenant ce n’est plus qu’une question de développement. Ceux qui continuent à se développer dans l’Esprit du Seigneur obtiendront une place avec Jésus sur son trône. Mais un certain nombre de personnes ne seront pas jugées dignes de régner avec lui bien qu’elles aient reçu du Seigneur cette onction, cet engendrement. Ces personnes ne feront pas partie du Corps de Christ par-ce qu’elles n’ont fait aucun progrès,

par suite de leur manque de zèle dans l’accomplissement de leur alliance. Dans la figure typique du souverain sacrificateur, l’huile d’onction descendait le long des vêtements. Par contre l’onction de notre Seigneur Jésus, l’onction réelle avait recouvert tout le Corps depuis la Pentecôte, nous mettant ainsi en communion spéciale avec notre Père céleste. L’onction qui descend sur les enfants de Dieu doit se manifester tôt ou tard dans leur conduite extérieure, par une plus grande douceur, par une plus grande patience, par plus d’affection fraternelle, par plus d’amitié et de générosité en gestes et en paroles, toutes ces choses sont symbolisées par l’huile servant à l’onction des rois et des sacrificateurs d’Israël et qui nous représente l’Esprit duquel nous sommes oints, ou rendus plus unis, plus polis.

Mais cet adoucissement, ce polissage du caractère ne se produit pas soudainement commue ce fut le cas pour notre esprit; au contraire, cette opération est graduelle. Néanmoins, la nouvelle volonté doit prendre la direction du corps mortel, lui communiquer son esprit et ses dispositions dans la plus large mesure et cette oeuvre doit commencer de suite. Si l’esprit, les dispositions d’amour envers Dieu sont abondantes chez une personne, elles se manifesteront bien vite avec une certaine intensité. Veillons constamment de manière à croître dans un esprit d’amour et d’obéissance et permettons à l’Esprit de Christ de demeurer en nous en grande abondance.

CONSÉCRATION ET ENGENDREMENT

Personne ne peut faire partie de la nouvelle création avant d’avoir reçu l’onction ou l’engendrement du saint Esprit. Les Ecritures veulent nous montrer par cela qu’un double travail est nécessaire, une partie de ce travail est relatif à la chair et l’autre à la nouvelle créature. Ce qui est sacrifié, ce n’est pas la nouvelle créature, et ce qui a reçu l’onction, ce n’est pas la vieille créature. Nous disons à nouveau, c’est la nouvelle créature qui a reçu l’onction et c’est la vieille créature qui a été sacrifiée.

L’onction et l’engendrement du saint Esprit sont en réalité la même chose et suivent la justification de près. C’est à titre d’hommes justifiés que nous sommes baptisés en la mort et c’est à titre de membres de la nouvelle création que nous devenons membres de l’ecclésia ou corps de Christ. C’est parce que le Père nous a acceptés, que nous avons été engendrés du saint Esprit, que nous avons reçu l’onction.

Quoique les deux termes, engendrement et onction servent à représenter sensiblement la

même chose, ils forment cependant deux figures distinctes. La pensée renfermée dans le terme engendrement se rapporte a l’état ou condition de la vie nouvelle, c’est à dire à l’état de la nouvelle nature. La pensée contenue dans le mot onction a trait surtout à la vocation. Dieu appelle un peuple qui doit devenir cohéritier de Christ dans le Royaume. L’onction est la reconnaissance par Dieu de ceux qui forment ce peuple comme rois et sacrificateurs. Nous estimons que cette question est définie par les deux expressions.

Le mot Christ signifie oint. Dieu a déclaré qu’il établirait un Roi et Souverain sacrificateur qui le représenterait et apporterait ses bénédictions à l’humanité; il a déclaré que ce grand Roi est, avant tout, le Seigneur Jésus-Christ; il nous dit également qu’au lieu d’un seul Oint représenté par le Seigneur Jésus seul, il a jugé bon de lui adjoindre un certain nombre de membres. L’adjonction de ces membres a constitué la formation complète de l’Oint de l’Eternel.

En entrant dans le Corps nous recevons l’onction. Une personne devient un membre de l’Oint de Dieu au moment de son engendrement. Lorsque nous pensons à

30 Avril 1914

l’engendrement et à l’onction, nous considérons simplement la même question sous un angle différent. Nous qui vivons aujourd’hui nous n’avons pas reçu l’onction il y a dix-huit siècles déjà, bien que l’onction descendît à ce moment-là sur l’Eglise. La position conférée par l’onction peut être annulée, sans que la vie engendrée de l’esprit soit abolie, comme c’est le cas de la grande multitude.

A l’instant où nous entrons individuellement dans ce corps, nous recevons l’onction. *“L’onction que vous avez reçue de lui demeure en vous. »* Nous participons à cette onction d’une manière aussi individuelle que cela eut lieu pour l’engendrement. Répétons cette déclaration: Notre engendrement est individuel, notre baptême ou onction est collectif, mais l’un comme l’autre se rapportent à nous individuellement.

UNE MÊME ONCTION POUR JÉSUS ET POUR L’ÉGLISE

L’onction qui descendit sur l’Eglise, à la Pentecôte, et qui recouvrit tous les membres juifs qui y furent admis par la suite, était la même onction que celle reçue par Jésus sur les bords

du Jourdain; cette même onction fut répandue plus tard sur les gentils comme cela eut lieu d’abord avec Corneille et ses amis quand « le Saint Esprit descendit sur tous ceux qui écoutaient la parole » enseignée par Pierre. C’est la même onction qui, pendant tout l’âge de l’Evangile est descendue sur tous les membres du corps, tous reçurent la même onction.

Bien que ce fût la même onction ou baptême, néanmoins Corneille n’eut aucune part à l’onction ou baptême de la Pentecôte: également les disciples n’eurent aucune part à l’onction sur les bords du Jourdain, car elle ne concerne personnellement chaque membre que lorsqu’il a été engendre individuellement et qu’il a été admis au sein du Corps. Selon notre manière de voir, la même pensée se présente sous ces deux aspects différents, représentant des éléments différents du développement d’une même chose.

Au commencement Dieu, Jéhovah, connut d’avance et arrêta que cent quarante-quatre mille personnes formeraient l’Oint de l’Eternel dont Jésus est la Tête. Il disposa que tous ceux qui seraient engendrés de l’Esprit entreraient dans ce Corps dont ils seraient considérés comme des membres. Les noms de ces derniers sont inscrits dans le livre de vie de l’Agneau. Dieu conclut aussi un pacte avec eux, aux termes duquel, celui d’entre eux qui se déroberait à ses engagements avec le Seigneur, cesserait d’appartenir à la classe d’individus formant le Corps. Lorsque cette classe de personnes sera élevée à la gloire, elle comptera au total cent quarante-quatre mille membres, bien que plusieurs milliers d’autres personnes aient été associées avec elle pendant l’âge de l’Evangile; car tous n’ont pas conservé leur position.

« *Celui qui vaincra, je le ferai asseoir avec moi sur mon trône* » (Apoc. 3: 21). Le dénouement suprême de la nouvelle création, le moment où elle sera terminée d’une manière définitive est dans le futur. Tous ceux qui viennent au Seigneur, y arrivent par la consécration et sont à ce moment-là considérés comme membres de la classe qui a reçu l’onction. L’onction demeure en eux aussi longtemps qu’ils restent obéissants.

DOUBLE PARENTÉ AVEC CHRIST

L’expression, engendrement de l’Esprit, est employée dans les Ecritures pour décrire l’expérience personnelle par laquelle Dieu accepte un individu comme nouvelle créature et lui donne une nouvelle nature. Cette nouvelle nature prospère et se développe par la suite et si l’individu reste fidèle, il arrivera à la naissance de l’esprit. Les termes engendrement et naissance sont employés symboliquement pour représenter le commencement et la fin du

développement de la nouvelle « créature “.

Le baptême ou onction de l’Esprit a trait naturellement au même saint Esprit, et dans une certaine mesure aux mêmes expériences que l’engendrement, mais en les envisageant sous un angle différent. Le baptême du St. Esprit n’est pas une chose qui descend sur nous individuellement, mais collectivement. Le baptême du saint Esprit descendit sur l’Eglise à la Pentecôte et ne fut pas répété jour après jour, ni à aucun moment, si ce n’est lors du baptême de Corneille, le premier converti d’entre les gentils, en compagnie de ses parents et de ses amis intimes “, qu’il avait convoqués chez lui pour entendre les paroles de l’apôtre Pierre. A ce moment un baptême analogue à celui de la Pentecôte fut manifesté; le *« saint Esprit descendit sur tous ceux qui écoutaient la parole « ,* (Actes 10: 24, 44), ce fut un témoignage indiquant que les gentils étaient appelés à participer à l’appel adressé aux membres de l’Oint de l’Eternel.

Le mot baptême signifie immersion. St. Paul explique que nous sommes tous baptisés, immergés ou oints par le même esprit, pour former un seul corps. L’onction, ou baptême de l’esprit, fut reçu, d’abord par notre Seigneur Jésus, elle descendit ensuite sur toute l’Eglise à la Pentecôte et s’est conservée depuis lors, au sein de l’Eglise comme une seule onction. Tous ceux d’entre nous qui viennent à Dieu par Christ en confessant leurs péchés, en sollicitant leur pardon au nom des mérites de notre Sauveur, en se livrant eux mêmes pour mourir avec lui, par leur baptême en sa mort, sont immergés dans son Corps à titre de membres, participant ainsi a l’onction.

Cette action a un double résultat; nous devenons d’abord membres de Christ selon la chair, il nous accepte et nous considère comme tels. Nous sommes premièrement baptisés ou immergés dans la mort, dans sa mort, dans son baptême. Ensuite il se produit un changement dans les figures représentant les phases successives de cette transformation; nous ressuscitons de ce baptême dans la mort comme nouvelles créatures. De ce fait, notre chair est considérée comme sa chair. Notre parenté avec Christ se présente donc sous deux caractères différents : l’un a trait à la chair et l’autre à l’esprit.

Beaucoup de fidèles n’ont pas remarqué cette double parenté avec Christ, selon la chair et comme nouvelles créatures. L’importance de ces faits nous est révélée par les paroles du Christ glorifié à *Saul de Tarse Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu?… Je suis Jésus que tu persécutes (*Actes 9 : 4, 5). Notre Seigneur affirma ainsi que la persécution endurée par

l’Eglise dans sa condition charnelle était subie par lui-même. Les souffrances de l’Eglise font donc partie des souffrances de Christ. Les souffrances de Christ ne seront pas achevées avant que le dernier des membres de son Corps ait achevé sa course.

La décision finale de notre seigneur est encore future

Notre titre de membre du Corps spirituel de Christ présente deux caractères distincts. Premièrement, nous sommes des membres à l’essai à l’époque actuelle, bien que nous soyons acceptés de Dieu comme si notre titre de membre était définitif. Notre consécration est acceptée au moment où nous recevons le saint Esprit. Nous sommes consacrés avec Christ dans la mort; nous sommes ressuscités avec lui comme nouvelles créatures nous participons avec lui à sa résurrection. Il y a néanmoins trois classes de personnes engendrées du St. Esprit, et de ce fait, associées avec Christ comme membres de son Corps spirituel : 1- Le « petit troupeau qui sera le Corps de Christ au delà du voile, formé de ceux qui seront « plus que vainqueurs »;

2- La grande multitude, qui n’aura pu s’élever jusqu’à la position la plus élevée; les personnes qui font partie de cette classe seront les compagnes de celles formant la classe de l’Epouse (Ps. 45:14);

3- Certaines personnes qui formeront la classe des réprouvés et qui seront frappées par la seconde mort.

Il ne nous appartient pas actuellement de porter un

31 Avril 1914

jugement sur qui que ce soit, il ne nous appartient pas de dire, un tel ou un tel fait partie du petit troupeau, un tel autre fait partie de la grande multitude. Selon les instructions des Ecritures, nous savons que le Seigneur ne rendra manifestes à tous, ses décisions à cet égard, qu’à la fin de l’âge actuel. C’est alors qu’il décidera quels sont ceux qui participeront à la nature la plus élevée et quels sont ceux qui seront admis à une nature d’un degré inférieur.

Nous sommes tous appelés à une seule espérance par notre vocation (Eph. 4 : 4) Il

appartient à chacun de nous d’affermir sa vocation et son élection. Nos épreuves, nos difficultés, nos faiblesses sont si diverses que le Seigneur seul les connaît et pourra décider quels sont les mérites de chacun. L’apôtre déclare qu’il ne voudrait même pas se juger lui-même et à plus forte raison les autres. Un seul est juge, Christ.

Deux classes de premiers-nés

L’Eglise des premiers-nés, c’est à dire tous ceux qui désirent atteindre la vie parfaite, la vie éternelle en qualité de membres de l’assemblée des premiers-nés, sont un petit nombre en regard de l’humanité. La description de l’humanité donnée par notre Seigneur dans le sermon sur la montagne représente le monde qui, d’une manière générale descend le chemin large qui mène à la destruction. Il décrivit ensuite un chemin étroit conduisant à la vie, un chemin qu’il ouvrit lui-même et qu’il rendit praticable. Il nous dit que, parmi ceux qui trouvent ce chemin étroit, il y en a relativement peu qui y entrent et le suivent jusqu’au bout.

Dans un autre passage des Ecritures, il nous est dit que tous ceux qui suivent le chemin large parviendront, par la suite, à la connaissance de la vérité, qu’ils seront éclairés et bénis dans le royaume du Messie avec toute possibilité de se réconcilier avec Dieu; le chemin qui les ramènera alors à la perfection humaine sera un grand chemin. Nous voyons donc trois chemins. Dans l’âge actuel, cependant, il n’y a qu’un chemin conduisant à la vie.

En examinant ce que les Ecritures nous enseignent relativement à ceux qui obtiendront la vie éternelle, à la suite de la vie actuelle, nous voyons que seuls les premiers-nés formant l’Eglise obtiennent cette faveur. La vie destinée au monde sera acquise graduellement pendant le règne millénaire, quand pas à pas les humains s’élèveront toujours plus, toujours PLUS, jusqu’à la perfection. La vie qui nous est offerte actuellement doit être obtenue par une lutte continuelle dans des conditions très défavorables. Nous la recevons : 1 Par engendrement; 2 par la résurrection à l’état parfait. Cette résurrection aura lieu à la fin de l’âge de l’Evangile.

Les Ecritures nous enseignent qu’une des deux classes de personnes qui obtiendront ces grandes faveurs, sera victorieuse et obtiendra la vie spirituelle, mais non celle du degré le plus élevé. La seconde classe de personnes sera composée de ceux qui seront « plus que vainqueurs», leur résurrection les amènera au degré de perfection le plus élevé; ils

obtiendront la nature divine. Nous nous efforçons d’obtenir une place au sein de cette classe de personnes pour participer avec Christ à la première résurrection. Ceux qui restent en arrière et qui négligent leur vœu de consécration seront cependant soumis à une épreuve finale. Toutes choses les concernant aboutiront à un point critique décisif; ils seront obligés de choisir s’ils veulent rester fidèles à Dieu ou non. Ceux d’entre eux qui pécheront volontairement iront à la seconde mort. Ceux qui lutteront énergiquement pour obtenir la vie éternelle atteindront la perfection pendant la période de grande détresse, bien qu’ils perdent le grand prix de l’héritage avec Christ.